

DREAL Occitanie	Mise en œuvre de l'action 2.1 du PRSE Occitanie 2017-2021	Direction	DA
		Rédigé par	François Lamalle
		Version	v0
	Notes de présentation pour le groupe de travail interdisciplinaire	Validé par	
		Date	27/07/18

Contexte.

L'action 2.1. du PRSE « promotion d'une approche santé environnement (SE) dans les projets d'aménagement » comporte 3 mesures qui devront être mises en œuvre par un « groupe de travail interdisciplinaire » à constituer, copiloté par la DREAL et l'ARS.

Les 3 mesures définies par le PRSE sont :

- mesure 2.1.1. Sensibiliser les collectivités territoriales à la prise en compte de la SE dans les documents d'urbanisme (cible : élus), avec notamment la production et la diffusion d'un kit de communication,
- mesure 2.1.2. Sensibiliser les maîtres d'œuvre et leur donner les outils pour intégrer la SE dans les documents d'urbanisme (cible : techniciens, bureaux d'études), avec notamment l'élaboration d'un guide technique,
- mesure 2.1.3. Promouvoir les projets urbains intégrant SE et une démarche de participation citoyenne avec notamment la valorisation d'expériences et la mise en place d'un appel à projet.

Pour engager ce travail, la DREAL a confié au CEREMA une mission préparatoire comportant :

- une recherche et analyse documentaire sur le sujet "santé et urbanisme/aménagement", afin de constituer un fonds de connaissance qui sera exploitable pour la suite de l'action,
- la préparation d'une "feuille de route" à proposer au groupe de travail interdisciplinaire pour la mise en œuvre des mesures précitées.

La mission du CEREMA a débuté en février sous l'égide d'un comité technique.

Le 03 juillet 2018, une réunion regroupant DREAL, ARS, DDTM34, Conseil régional, AUA/T, FNE, des collectivités (Grand Narbonne et SYDEL du Pays Coeur d'Hérault) et l'ORMSIP (devenue CREAORS) a travaillé sur :

- la composition souhaitable pour le groupe de travail interdisciplinaire, avec l'identification des personnes d'ores et déjà volontaires et celles dont l'accord est à demander,
- un projet de feuille de route pour ce groupe de travail.

Composition et rôle proposés pour le groupe de travail interministériel :

- DREAL (pilote : M.Lamalle, Mme Vie, Mme Gutierrez, Mme Gauthier)
- ARS (Mme Bengoua, une DT ARS à confirmer),
- Région Occitanie (Mme Laure, Mme Rojas),
- CEREMA (Mme Bur à confirmer),
- FNE (Mme Cambou),
- GRAINE (Mme Valentin à confirmer)
- IREPS (Mme Abadia à confirmer)
- (UR-) CAUE (participant à confirmer)
- CNFPT (participant à confirmer)
- Agence d'urbanisme (AUA/T)
- CREAORS (Dr Cassadou)
- IFERRISS (M. Marquis à confirmer)
- DDTM 34 (N.Cornillet-Driol)
- association professionnelle d'urbanistes : APUMP et UOM (participants à confirmer)
- collectivités locales : CA du Grand Narbonne (Mme Penloup), SYDEL Coeur d'hérault (Mme

Cottel, M.Salignac), un membre du réseau ville-santé (participant à trouver), une collectivité ayant un CLS (participant à trouver).

Le rôle du groupe de travail interdisciplinaire sera de piloter l'action (environ 1 réunion par an + échanges par mails) et pour cela :

- de valider le plan d'actions et suivre sa mise en oeuvre
- de constituer des sous-groupes de personnes motivées pour piloter les productions et de relire/valider ces productions,
- de mobiliser les réseaux de ses membres pour contribuer à diffuser les actions.

Feuille de route proposé pour le groupe de travail interministériel:

Pour sensibiliser les élus et techniciens (mesure 2.1.1) :

1 – Dans un premier temps, privilégier des actions de sensibilisation à la SE courtes et intégrées à des actions d'information/ formation générales.

- élaboration d'un « kit de communication » sur la SE pour des interventions d'une heure lors de réunions d'informations plus générales .
- formation(s) de « personnes relais » dans différents réseaux susceptibles d'intervenir 1 h sur la SE, en utilisant le kit,
- interventions lors de réunions de réseaux à identifier (AMF, CAUE, ATD, DDT, DT ARS, Agences d'urba,...) mobilisant les élus et/ou techniciens de collectivités,
- participations à des manifestations à identifier: salon des maires, ...

2 – Dans un second temps, envisager une action de sensibilisation spécifique à la SE sous la forme de 1/2 journées, organisées la plus proche possible du territoire, et donc à démultiplier sur le territoire régional. Cette demi-journée devrait être dynamique avec, par exemple, l'expérimentation d'un « diagnostic en marchant » sur le territoire.

Pour sensibiliser / former les techniciens (mesure 2.1.2.):

1 – Créer des outils supports à la sensibilisation et la formation des techniciens des collectivités et bureaux d'études à la SE

- Elaboration de « fiches pratiques » plutôt qu'un guide (plusieurs guides existent déjà),
- Elaboration d'outils innovants de formation pour aborder la SE dans l'aménagement, par exemple : une méthode de diagnostic en marchant, une maquette Web sur la ville et les déterminants de santé, un jeu de cartes pour sensibiliser à la SE,

2 – Valoriser les outils créés et les faire vivre.

- Interventions lors de réunions de réseaux à identifier, mobilisant les techniciens de collectivités ou bureaux d'études, pour présenter les fiches pratiques et « outils innovants »
- Création et animation d'un réseau des utilisateurs des fiches pratiques et « outils innovants »

Pour la promotion de projets urbains intégrant la SE et la participation citoyenne (mesure 2.1.3.).

- Recensement de projets urbains exemplaires du point de vue SE et participation (y c hors Occitanie) ; valorisation des projets sur le site PRSE et/ou une plateforme Santé – Environnement
- Mise en place d'un appel à projets sur le développement de projets urbains intégrant SE et participation citoyenne.

L'objet de la première réunion du groupe de travail interdisciplinaire sera :

- de présenter le travail préparatoire réalisé,
- de discuter et valider le projet de feuille de route du groupe ainsi que ses modalités de travail,
- d'identifier des sous groupes de volontaires en charge du pilotage des « productions » : élaboration d'un kit de communication, élaboration d'une méthode de diagnostic en marchant sur la SE et aménagement et élaboration des fiches pratiques.